



# PLAN DE RIPOSTE À LA COVID-19 DANS LA COMMUNE DE MONT-ROLLAND

Août 2020





# Sommaire

5	<b>Introduction</b>
7	<b>Avant-propos</b>
8	<b>Rappel du contexte</b>
11	<b>Méthodologie</b>
13	<b>Brève présentation de la Commune de Mont-Rolland</b>
14	<b>Analyse situationnelle de la COVID-19 : Forces et faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Des infrastructures sanitaires peu équipées</li><li>Une économie rurale en transition</li><li>Le milieu scolaire à protéger en priorité</li><li>Mosquées et églises, lieux de rassemblement</li><li>Rien que des dépôts sauvages d'ordures</li><li>Une démarche de communication à renforcer tirée par la radio communautaire</li></ul>
17	<b>Axes stratégiques du plan de riposte</b>
19	<b>Plan d'actions communal</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Dispositions prises par la commune</li><li>Le plan d'actions de riposte à la COVID-19</li></ul>
30	<b>Stratégie de financement du plan de riposte</b>
31	<b>Suivi-évaluation du plan</b>
32	<b>Protocole de la communication</b>





  
PN  
UD  
*Au service  
des peuples  
et des Nations*

ZC  
P D  
ETER

  
PN  
UD  
Au service  
des peuples  
et des Nations

  
Au service  
des peuples  
et des Nations

  
PN  
UD  
Au service  
des peuples  
et des Nations

# Introduction

La COVID-19 s'est révélée au Sénégal le 02 mars 2020. Commençant par la région de Dakar, elle a fini par toucher toutes les régions du pays. Le virus a été signalé dans la région de Thiès au tout début de la pandémie et vu sa vitesse de propagation, les communes de Thiès, Mbour, Tivaouane, Diender, toutes proches ou contiguës à Mont-Rolland ont été touchées. Le risque est donc là pour Mont-Rolland de voir une partie de sa population contaminée. C'est ainsi que pour faire face à la pandémie, la commune de Mont-Rolland a entrepris, avec l'appui du PNUD, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan communal de riposte à la COVID-19 incluant la dimension communication/sensibilisation. En effet, la commune a pris diverses mesures pour répondre à la pandémie. Ces actions soutiennent la mise en œuvre de stratégies nationales existantes et les complètent. Toutefois, leur champ d'action est limité en raison de l'insuffisance des ressources financières mobilisées et de la dispersion des interventions et des intervenants.

Le plan de communication est ainsi un moyen de donner à tous les acteurs, la capacité de discuter des problèmes liés à la COVID-19, d'acquérir des connaissances et informations pertinentes et des savoirs nouveaux, de nouvelles compétences, de partager des informations et d'échanger sur les idées contenues dans les différents outils de communication validés au plan national. L'enjeu principal se situe dans une communication mobilisatrice et appropriative autour de la lutte contre la COVID-19. Cette communication se servira de l'essentiel des outils et médias et des capacités propres aux acteurs.

A travers ce plan, les actions entreprises seront recensées, les défis auxquels la commune est confrontée (au plan technique et communicationnel)

seront identifiés, et les recommandations des équipes municipales dans la manière dont les réponses pourraient être mieux adressées recueillies et analysées.

Il s'agira de : i) renforcer le rôle que la commune joue dans la riposte de la COVID-19 ; ii) identifier les réponses de la commune face à l'urgence de la COVID-19 ; iii) identifier les défis à relever et les lacunes à combler ; iv) répertorier les succès et les bonnes pratiques ; v) présenter le dispositif mis en place pour gérer la riposte ; vi) identifier les mesures prises par les autres parties prenantes telles que les associations, groupements de femmes, le secteur privé, etc. pour mieux soutenir les efforts de la commune et proposer des pistes pour renforcer la coordination entre elles.

De façon spécifique à la communication, nous avons proposé : i) une approche de communication adaptée aux pratiques des différents acteurs territoriaux en prenant en compte leurs préoccupations dans le cadre de leur mission spécifique. A cet effet, des besoins et des axes d'intervention ont été clairement spécifiés ; ii) les mécanismes et procédures qui facilitent la contractualisation de services de communication entre les parties prenantes ont été définis ; iii) les besoins et les réponses communicationnels pour asseoir les modalités de collaboration entre les parties prenantes ont été identifiés ; iv) la démarche et les outils de communication ont été établis pour une mise en œuvre.

Le plan de riposte fera ressortir l'analyse situationnelle de la COVID-19 dans la commune de Mont-Rolland, les actions prioritaires à mettre en œuvre, l'approche de communication et de sensibilisation, la stratégie de financement et le dispositif de suivi-évaluation qui seront mis en place.



# Avant-propos

Dans le cadre de la gestion de la pandémie COVID-19, le rôle des collectivités territoriales a été considéré comme déterminant et primordial. En effet, les maires exercent au titre de leurs compétences, la mise en œuvre des mesures de prévention et d'hygiène en matière de santé ainsi que l'organisation et la gestion des secours au profit des nécessiteux (art. 307 Code général des collectivités territoriales). Aux côtés du Gouvernement, les Collectivités territoriales ont été en première ligne pour assister les populations, les plus vulnérables, et combattre, la propagation du Coronavirus. Les différentes circulaires du Ministre des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires, ont indiqué, à suffisance, le rôle attendu des exécutifs locaux dans la lutte contre la pandémie. Dans le cadre d'une approche territoriale, alignée au plan national de riposte à la COVID-19, cinq communes pilotes (Ndiaffate, Ndiob, Bargny, Mont-Rolland, Sandiara) qui serviront de modèles pour inspirer un plan de généralisation ont été accompagnées par le PNUD

qui a engagé des efforts de reprogrammation de ses activités, pour élaborer des plans communaux de riposte à la COVID-19. Les plans sont articulés autour de : i) renforcement des capacités d'accueil et d'isolement des personnes infectées ; ii) renforcement de l'application des mesures barrières par la sensibilisation, la mobilisation communautaire et la mise à disposition de kits d'hygiène ; iii) renforcement de la résilience économique et sociale de la commune.

Le plan communal de riposte de Mont-Rolland, assorti d'un important volet de communication sociale, est conçu pour les acteurs locaux comme un outil complet, fédérateur et mobilisateur pour la prévention et la gestion de la pandémie, au niveau territorial. Il constitue un outil important de relance des économies locales, pour une décentralisation effective des politiques publiques, afin de soutenir l'Agenda 2030.



Le Représentant Résident du PNUD et les Maires de Ndiob, Sandiara, Ndiaffate, Bargny et Mont-Rolland à l'occasion de la cérémonie de remise de kits d'hygiène le 5 juin 2020.

# Rappel du contexte

Au Sénégal, depuis le premier cas de contamination à la COVID-19 le 02 mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures d'ordre sanitaire, sécuritaire et social: vulgarisation des mesures de prévention sanitaire au sein des communautés, traitement des malades, instauration de l'état d'urgence assortie d'un couvre-feu et plusieurs mesures d'aide économique et alimentaire. À ce jour, même si l'on enregistre un bon taux de guérison, les cas d'infection sont en progression continue, avec une montée des cas de contamination communautaire qui suscite l'inquiétude.

Pour une meilleure implication des collectivités territoriales, des dispositions institutionnelles et réglementaires ont été prises. Trois lettres circulaires initiées par le Ministère des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires ont invité les exécutifs locaux à définir des stratégies pour mettre en évidence leur rôle essentiel dans la lutte contre la COVID-19 et pour participer activement à la préparation de la reprise des enseignements et apprentissages dans les établissements scolaires par des actions de protection sanitaire.

Dans les territoires, des initiatives, certes limitées en raison de l'insuffisance des ressources financières mobilisées et du caractère isolé, sans logique d'harmonisation, sont portées par plusieurs catégories socio-professionnelles pour assurer une riposte multisectorielle. Il s'agit de la mise à disposition d'équipements et de matériels, la mobilisation des ressources pour financer les actions de riposte, la sensibilisation de masse et de proximité, la mise en place de comités d'alerte et de sécurité, le suivi du respect des mesures d'hygiène avec la mobilisation des facilitateurs et assistants de collectivités territoriales.

Pour ne pas être davantage soumis à la progression de la COVID-19, les territoires revendiquent la nécessité d'avoir, en temps réel, une réelle maîtrise des informations concernant l'évolution de la crise, les moyens nécessaires à la riposte, et le comportement des populations impactées ou susceptibles d'être impactées par la crise. La commune de Montrolland n'enregistre pas, pour l'instant, de cas COVID-19.

En dehors des difficultés d'ordre sanitaire, une autre menace plus insidieuse guette la communauté et les acteurs économiques en particulier, avec des risques de pertes d'emploi, d'activités et de revenus. Cette situation laisse entrevoir une crise sociale massive à laquelle il convient de réfléchir et d'anticiper, dès maintenant, pour assurer la résilience sociale et économique post COVID-19.

Aussi, cette pandémie de la COVID-19 intervient-elle, également, dans un moment de crise des valeurs, se traduisant par des attitudes individuelle et collective pouvant retarder la prise de conscience et la nécessité d'un changement de comportement, pour une réponse opportune.



Communiquer dans ce contexte est essentiel pour assurer :

- Un positionnement stratégique clair et cohérent de la commune pour contribuer efficacement à la riposte contre la pandémie ;
- Le développement d'outils de communication et de plaidoyer devant renforcer l'impact et les résultats des collectivités territoriales en mettant l'accent sur des thématiques pertinents ;
- Le développement de messages ;
- Le développement des partenariats pour la répliquabilité de cette initiative pilote ;
- Le renforcement du plaidoyer et du dialogue politique.

En effet, avec la montée des cas de contamination communautaire, les territoires se présentent comme les échelons les plus pertinents pour assurer la sensibilisation, l'engagement communautaire, la conduite d'actions de riposte et de résilience. Ce constat prend plus de relief dans un contexte marqué par les mesures de distanciation sociale et d'extrême survie des communautés. Pour atteindre les collectivités territoriales, l'effectivité de toute l'opération au niveau communautaire devra être portée par la « commission santé élargie du conseil municipal » et comprend plusieurs acteurs issus de différentes catégories socio-professionnelles.

Le PNUD, soucieux d'un alignement sur les priorités nationales, compte apporter une contribution au double plan stratégique et opérationnel, par l'instruction d'une opération à vocation territoriale pour faire face à la situation d'urgence.





# Méthodologie

La démarche méthodologique mise en œuvre pour réaliser ce plan de riposte a été :

1. La revue documentaire, notamment l'exploitation du plan de développement communal de Mont-Rolland, les statistiques de l'Agence nationale des Statistiques et de la Démographie, l'analyse situationnelle de la commune réalisée par l'équipe du PNUD ;

---

2. Les entretiens téléphoniques avec le maire et son équipe municipale ;

---

3. Les entretiens et séances de travail avec le point focal communication désigné par le Maire ;

---

4. La confection d'un questionnaire et d'un canevas de collecte des données qui ont été partagés avec la commune ;

---

5. La réalisation de la situation de référence en matière de communication sur la base des fiches transmises ;

---

6. La confection et l'administration d'une enquête en ligne relative à la communication (Jotform) Ainsi, l'analyse de la situation, l'identification des enjeux et orientations stratégiques, axes et objectifs stratégiques, des cibles, des messages, et actions prioritaires ont permis l'élaboration de la stratégie de communication ;

---

7. L'analyse et l'interprétation des données recueillies et la consolidation du plan d'actions ;

---

8. L'organisation de réunions virtuelles avec les acteurs : certains éléments contenus dans le questionnaire ont été précisés suite à des entretiens téléphoniques avec l'équipe municipale.

---



# Brève présentation de la Commune de Mont-Rolland

Le secteur de l'agriculture reste le levier du développement économique de la commune. L'agriculture sous pluie, l'arboriculture avec la mangue et l'anacarde et le maraichage en saison chaude restent les activités agricoles de base de la commune.

Devenue ville en expansion, commune de plein exercice depuis 2014, Mont-Rolland s'est transformée de terroir d'échanges de produits prisés en centre commercial semi-urbain. 29 cantines et 07 magasins pour le commerce quotidien avec des produits de diverses natures, 65 boutiques ont été recensées dans les 18 villages officiels de la commune. Quand on sait que jusqu'à présent les commerçants restent les cibles les plus touchés par la transmission communautaire de la COVID-19, une attention particulière doit être accordée à ce secteur.

# Analyse situationnelle de la COVID-19 : Forces et faiblesses

## **Des infrastructures sanitaires peu équipées**

Au plan de la santé, la commune compte 03 postes de santé et 04 cases de santé disposant chacune d'une maternité. La situation de la santé à Mont-Rolland est marquée par l'insuffisance du personnel et le faible plateau technique. Face à la pandémie de la COVID-19, les infrastructures sanitaires gagneraient à se mettre à niveau. Le personnel de santé bien qu'insuffisant est aux premières lignes de la prévention contre la COVID-19. A la date du 25 mai 2020, aucun cas positif de contamination au virus de la COVID-19 n'a été signalé dans la commune.

## **Une économie rurale en transition**

L'analyse du PDC de Mont-Rolland a montré une tendance rapide vers l'urbanisation du fait de la proximité de la commune avec la ville de Thiès dont l'extension est en train de miter les terres agricoles de Mont-Rolland. Dans le même temps, les métiers du tertiaire notamment le commerce se développent rapidement. Cela est confirmé par l'existence d'un marché principal au niveau du village centre et 07 marchés secondaires au niveau des villages excentrés. Cependant, malgré le dynamisme du secteur commercial, il n'y a pas de marché hebdomadaire dans la commune.

## **Le milieu scolaire à protéger en priorité**

Dans le domaine de l'éducation, la commune compte 12 écoles élémentaires, 02 écoles secondaires et 02 centres de formation professionnelle et technique. Il y a 305 élèves en classe de CM2 pour 75 enseignants, 185 en classe de troisième et 85 en terminale. Le personnel enseignant et d'appui du moyen/ secondaire est évalué à 54. Les centres de formation totalisent 51 élèves qui préparent l'examen du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) pour 23 enseignants et encadreurs.

Au total, c'est au moins 778 personnes qui devraient reprendre l'école le 02 juin 2020. Il y a donc un risque réel de propagation de la COVID-19. C'est pourquoi, il est nécessaire que les équipements de protection et d'hygiène soient disponibles, à temps.

## **Mosquées et églises, lieux de rassemblement**

La commune de Mont-Rolland compte 05 églises et 36 mosquées. Ce nombre important de lieux de culte est à prendre en compte dans le plan de riposte et de prévention de la COVID-19. En effet, ce sont majoritairement les personnes du troisième âge qui fréquentent les lieux de culte alors qu'il est clairement établi que le virus est létal pour eux. D'où la nécessité de les sensibiliser davantage sur les gestes barrières, la distanciation physique et le port des équipements de protection.

### Rien que des dépôts sauvages d'ordures

La commune de Mont-Rolland ne dispose d'aucun système formel de gestion des déchets. Ce qui favorise les dépôts sauvages et augmente les risques de maladies liées à l'hygiène et à la salubrité. Dans ce contexte d'épidémie, la gestion des déchets devrait être davantage renforcée.

### Une démarche de communication à renforcée tirée par les deux radios communautaires Biyen et Jammo FM

La commune a bien pris en compte la dimension communication dans son plan de riposte. Elle collabore avec deux personnes ressources en communication qui pilotent les programmes des deux radios communautaires qui jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation des populations. Les deux radios communautaires constituent le point d'attraction de la communication de la commune qui a l'avantage d'avoir une division « commission santé et sociale » assez active et dynamique. C'est ce qui expliquerait une prise en charge des différentes actions de communication. La commune a mis en route des activités à connotation communautaire, notamment la sensibilisation, l'animation des émissions radiophoniques, les points guérite à l'entrée et à la sortie de la commune ; l'initiation d'une émulation entre villages pour primer la meilleure initiative et enfin, la contractualisation de la commune avec les radios communautaires d'un montant de 18 millions de FCFA. Toutes choses de nature à impacter positivement sur le changement de comportement des populations.

Les acteurs territoriaux s'accordent sur la démarche participative et une consultation large de tous les acteurs garantissant la réussite du plan de communication. Ce dernier devrait se baser sur des messages incontestables. Il est donc très important d'avoir des données qui permettent de démontrer les évidences de l'opération menée avec l'accompagnement du PNUD. Enfin, des acteurs recommandent l'accompagnement en moyens financiers et techniques pour l'atteinte des objectifs poursuivis.





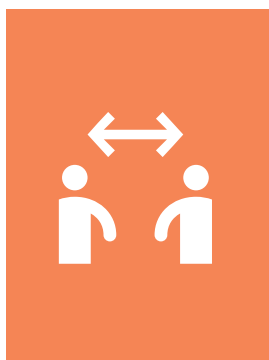


# Axes stratégiques du plan de riposte



## Renforcer les capacités d'accueil et d'isolement

des personnes infectées à la COVID-19 au niveau des postes et cases de santé avant leur référencement aux structures sanitaires dédiées pour leur prise en charge médicale.



## Renforcer l'application des mesures barrières

par la sensibilisation, la mobilisation communautaire et la mise à disposition de kits d'hygiène.



## Renforcer la résilience économique et sociale

de la Commune pour lui permettre de faire face à la pandémie présente, mais aussi en cas de survenue future d'autres crises sanitaires, notamment.



# Plan d'actions communal

Le plan d'actions vient renforcer les dispositions déjà prises par la commune dans le cadre de la prévention et de la riposte à la COVID-19. En effet, dès l'apparition de la maladie au Sénégal, les autorités municipales, les organisations communautaires de base, le personnel de santé, les leaders d'opinion se sont mobilisés pour empêcher la propagation du virus.

## Dispositions prises par la commune

La commune de Mont-Rolland n'a enregistré aucun cas positif de COVID-19. Cependant, la multiplication des cas issus de la transmission communautaire au niveau national, la réouverture des classes et l'assouplissement des mesures préventives indiquent vraisemblablement que le risque s'amplifie. C'est pourquoi, le défi est d'éviter la contamination au niveau local par la sensibilisation et l'adoption de mesures barrières chez les populations et au niveau des structures de santé gérées par la commune.

## LE COMITÉ LOCAL DE LUTTE CONTRE LA COVID-19

La commune a mis en place le Comité local de lutte contre la COVID-19. Il est composé :

- Des membres du bureau du conseil municipal, Les ICPS, les sages-femmes, les radios communautaires, les chefs de village, Imams et Curés, la zone navétane, les étudiants, scouts et guides etc. ;
- Des 18 comités villageois de lutte contre la COVID-19 ;
- De l'union des groupements de promotion féminine (UGPF) ;
- Des acteurs politiques, tous partis confondus ;
- Des entreprises locales ;
- Du Service d'Hygiène ;
- Du comité d'arrondissement de lutte contre la COVID-19 ;
- Des forces de défense et de sécurité.

Les différentes actions entreprises par le Comité local sont les suivantes :

- A partir du 7 mars 2020, mise en place d'un dispositif de lavage des mains devant chaque salle de classe pour écoles formelles et daaras, de même devant les églises et les mosquées ;
- A partir du 31 mars 2020, mise en place d'un dispositif de lavage des mains devant chacun des 2000 ménages de Mont-Rolland ;
- En mi-avril, mise en place de 10 checkpoints pour filtrer les entrées et sorties avec les communes environnantes en collaboration avec les étudiants et les jeunes volontaires. Le lavage des mains et la prise de température avec thermo-flash obligatoires ;
- En fin avril, désinfection des lieux publics comme les gares routières, les structures sanitaires, la mairie et les radios communautaires ;
- Confection par les tailleurs locaux de 10.000 masques distribués aux 2000 ménages ;
- Désinfection effective de toutes les écoles et de 11 grandes mosquées depuis le jeudi 21 mai 2020 ;

- Organisations de plusieurs émissions radiophoniques destinées à diffuser l'information sur les mesures barrières mais aussi sur la dimension économique du COVID-19 ;
- Formation des scouts et guides de Mont-Rolland pour la production de 120 litres de gel hydro alcoolique ;
- Renforcement des check points avec les scouts et guides ;
- Distribution de matériels et de produits d'hygiène dans les écoles et mosquées ;
- Distribution des 120 litres de gel hydro alcooliques dans les écoles et lieux publics par les scouts et guides ;
- Organisation d'un jeu concours quotidien dans les deux radios communautaires Jammoh et Biyen FM, chaque gagnant reçoit un produit d'hygiène ;
- Organisation d'un concours pour le meilleur village de la semaine. Ce concours consiste à primer le meilleur village par rapport au port de masque, à la mise en place d'un dispositif de lavage des mains devant chaque maison, et au respect de la distanciation physique. Le village primé de la semaine reçoit le montant de 50 000 FCFA ;
- Dans le cadre de la résilience économique, achat de 20 tonnes d'aliments de bétail subventionnés pour les éleveurs de Mont-Rolland à 3 600 000 FCFA ;
- Distribution de 320kg de semences sélectionnées de niébé fourrager aux éleveurs de Mont-Rolland à 460 000 F CFA ;
- Distribution de semences de gombo de qualité aux femmes membres de l'union des groupements de promotion féminine de Mont-Rolland pour un coût de 1 300 000 FCFA ;
- Recensement des ménages n'ayant pas bénéficié de l'appui alimentaire de l'état en vue d'acheter pour chaque ménage : 1 sac de riz de 50 kg, 5 litres d'huile et 5 kg de sucre.

### LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Trois difficultés majeures ont été relevées dans la mise en œuvre des actions de riposte de la commune :

- Moyens et ressources financières limités ;
- Le volontariat/bénévolat n'est pas évident pour les membres du Comité local, les animateurs de la presse locale, les étudiants et jeunes qui sont au niveau des checkpoints ;
- La commune de Mont-Rolland est encerclée par des collectivités territoriales infestées par la COVID-19 telles que la ville de Thiès et la commune de Djender.

En outre, le déficit de la diffusion de l'information apparaît comme un réel déficit à gérer. L'insuffisance des ressources affecte négativement la mise en œuvre des axes de la communication. La question focale est comment motiver les relais pour une transmission correcte et dissémination de l'information. Selon les acteurs territoriaux, des activités à moindre coût et à fort impact social devraient être privilégiées.

### LES FACTEURS DE SUCCÈS

Parmi les facteurs de succès, on peut noter :

- L'engagement des membres du comité local, des jeunes et des étudiants, des animateurs des radios locales, etc. ;
- L'appropriation des mesures barrières par une bonne partie de la population ;
- La mobilisation de tous les acteurs locaux pour accompagner le comité local en nature et en espèces. Beaucoup d'apports d'acteurs divers.

Pour la mise en œuvre des actions de riposte, la commune de Mont-Rolland a pu mobiliser un montant de 12 millions de FCFA sur fonds propres. Elle mobilise actuellement 23 autres millions FCFA pour l'achat de vivres pour les familles non bénéficiaires de l'appui de l'État. Sur les 2000 ménages, 980 vont bénéficier de l'appui de l'État. Sur les 1020 ménages

restants, une grande partie est fortement vulnérable et nécessite l'accompagnement de la commune. Les partenaires de la commune ont contribué à hauteur de 5 millions de FCFA aux actions de riposte et de prévention.

Le PNUD a mis à la disposition de la commune, dans le cadre de la riposte territoriale à la Covid-19, un important lot de matériels composé de : 10 000 masques, 400 bouteilles de gels hydroalcooliques, 100 gants, 20 blouses de protection pour le personnel sanitaire, 40 thermo flash, 2 000 savons et 2 000 bouteilles deau de javel. Aussi, des équipements médicaux (14 lits d'hôpital et 06 tables d'accouchement) et du matériel informatique (03 ordinateurs et 03 imprimantes) ont été remis par le PNUD à la commune.

**Tableau récapitulatif des contributions des partenaires à la riposte COVID-19 dans la commune de Mont-Rolland**

Rubriques	Commune	PNUD	ONG ECLOSIO	ONG 3D	Groupements de femmes	ONG PLE	Diaspora	Populations	Secteur privé
Dotation de produits sanitaires et matériels de protection (gels, savons, thermoflashes, masques, eau de javel, blouses de protection, etc.)	6 227 020	11 882 727	-	500 000	1 000 000	500 000	200 000	2 000 000	600 000
Mise en place de dispositifs de lavage des mains	1 500 000	-	-	-	-	-	-	1 000 000	-
Mise à disposition de matériels médicaux et informatiques	-	11 568 618	-	-	-	-	-	-	-
Octroi de denrées alimentaires aux ménages non couverts par l'Etat	22 500 000	-	-	-	-	-	-	-	3 000 000
Octroi de semences et d'aliments de bétail aux éleveurs et aux groupements de femmes	860 000	-	1 500 000	-	-	-	-	-	3 000 000
Organisation d'un concours pour le meilleur village de la semaine	100 000	-	-	-	-	-	-	-	-
Diffusion d'émissions dans les radios communautaires	320 000	-	-	-	-	-	-	-	-
Appui au services départementaux (Sous-préfet, préfet, région médicale, gendarmeries, service d'hygiène etc.)	2 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>33 507 020</b>	<b>23 451 345</b>	<b>1 500 000</b>	<b>500 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>500 000</b>	<b>200 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>6 600 000</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>70 258 365</b>								

## Le plan d'actions de riposte à la COVID-19

Les actions à mener dans le cadre de la riposte s'articulent autour des secteurs suivants : santé, éducation, économie, socioculturel, environnement et communication/engagement communautaire. Le Plan de riposte est prévu pour une période de 03 mois et peut être prolongé à 06 mois en fonction de l'évolution de la maladie. Au cours de sa mise en œuvre, les aspects liés à la riposte post COVID-19 seront abordés, afin de préparer la commune à faire face à d'éventuels risques sanitaires futurs.



## SANTÉ

Il s'agit de renforcer les capacités d'accueil et d'isolement des personnes infectées à la COVID-19 au niveau des postes et cases de santé avant leur référencement aux structures sanitaires dédiées pour leur prise en charge médicale. A ce niveau, la commune propose de mettre à la disposition du personnel de santé, des équipements de détection (thermo flashes), de protection (masques, visières, combinaisons de protection, gels, savons, eau de javel...). Il est aussi proposé de renforcer les capacités des agents de santé dans le domaine de la prévention et de la gestion des épidémies. A partir des structures sanitaires, une campagne de sensibilisation devrait être faite pour toucher le maximum de populations.



## ÉDUCATION

Avec la réouverture des écoles, le risque de contagion augmente du fait de la présence des élèves au niveau des salles de classe et des écoles. C'est la raison pour laquelle, la commune préconise de mettre à la disposition des écoles des kits d'hygiène, de protection et de détection de la fièvre sur site. La commune veut avoir « zéro risque » dans le système éducatif ; elle veut aussi rassurer tous les élèves, parents d'élèves, enseignants et personnels scolaires afin que la reprise soit effective le 02 Juin 2020. Enfin, le comité local de riposte va accompagner au niveau de chaque école un groupe de suivi afin d'appuyer l'adoption des gestes barrières par la communauté. Les 16 établissements scolaires de la commune seront concernés par le plan de riposte post COVID-19.



## ÉCONOMIE

Le plan de riposte mettra l'agriculture au cœur de la résilience. En effet, pour renforcer les communautés agricoles à faire face à la pandémie, il est préconisé de faciliter aux paysans l'accès aux semences et aux intrants. Ils doivent être en mesure de produire en quantité et en qualité les denrées alimentaires dont ils ont besoin. Ce qui leur donnera une sécurité alimentaire certaine. Dans le même ordre d'idée, l'élevage sera aussi accompagné pour fournir de l'aliment de bétail et les produits de soins vétérinaires afin que les produits de l'élevage (viande et lait) soient disponibles dans la commune. Il faudrait aussi un plan d'accompagnement des commerçants et des transporteurs qui sont impactés par les mesures préventives prises par l'État du Sénégal, notamment le couvre-feu et l'interdiction du transport interurbain. A travers un fonds d'appui à la résilience économique, les activités économiques pourront bénéficier de crédits et/ou subventions leur permettant de continuer ou de relancer leurs activités.

Les familles vulnérables n'ayant pas bénéficié de l'appui en vivres de l'État ont été recensées et la commune déploie actuellement les moyens pour les doter en kits alimentaires.



## SOCIO-CULTUREL

Les lieux de culte (mosquées et églises) seront aussi ciblés par les actions de prévention et de riposte. La distribution des équipements de prévention et de riposte se fera aussi à ce niveau. Le tout accompagné d'une campagne dynamique de sensibilisation pour l'observation des gestes barrières et la distanciation physique. Chaque mosquée et église disposera de kits de lavage de main, de thermo flash, de gels hydroalcooliques et de masques de protection. Il sera aussi procédé à un marquage des places à ne pas occuper au niveau des lieux de culte pour le respect de la distance sociale.

Les artistes et les artisans bénéficieront du fonds de résilience économique, car ils ont été impactés par la COVID-19. Les personnes vivant avec un handicap et les personnes défavorisées feront l'objet d'une attention particulière de la part du comité local de riposte.



## ENVIRONNEMENT

La Commune renforcera les dispositions en faveur de la préservation de l'environnement en mettant en place une pépinière communautaire qui permettra la production de milliers de plants qui serviront à reverdir la commune, notamment par de vastes campagnes de reboisement (linéaire, place publique, lieu public, école, dispensaire...). A travers le plan de riposte, la commune encouragera le nettoyage dans les villages par la mise à disposition de matériels de nettoyage. Cette action sera accompagnée par la création de dépôts d'ordures au niveau des villages et d'un dépôt d'ordures communautaire.



## COMMUNICATION ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

L'atteinte des résultats se base sur des interventions combinant plusieurs approches pour toucher le maximum de cibles. Ainsi, la commune de Mont-Rolland aura recours aux approches développées ci-dessous.

**La communication de masse** utilisant la chaîne câblée locale, la radio communautaire, les supports écrits (affiches), les réseaux sociaux, afin d'apporter un changement social et de comportement.

**La mobilisation sociale** à travers la communication interpersonnelle (CIP), les visites à domicile, une à deux campagnes d'information ciblées sur la COVID-19 et les différentes thématiques y afférentes.

**Le renforcement des capacités des points focaux** et des media qui sont des cibles secondaires jouant un rôle important pour atteindre chacun des objectifs stratégiques. Il sera crucial que ces cibles aient d'abord, une bonne compréhension des enjeux de la pandémie, pour pouvoir porter la sensibilisation et le débat sur ces questions majeures.

**Le plaidoyer** pour amener le maire, les leaders religieux et traditionnels, et les acteurs territoriaux, notamment les volontaires de la communication sociale (VOCOS) à s'engager en faveur de l'application des mesures de prévention et de gestion de la pandémie.

**La production de supports d'information et l'utilisation des TIC** restent des éléments clés pour positionner les mesures de prévention, faire le plaidoyer et alimenter en informations tant les cibles primaires que les cibles secondaires, élargir l'accès aux informations de qualité, surtout aux différents acteurs, de façon directe.

### Déclinaison de l'approche de communication

**Au niveau territorial**, la commune devra, de par ses résultats, être en première ligne. Spécifiquement, le maire (au besoin, le point focal) porte l'essentiel des initiatives en communication. Subséquemment, l'infirmier chef de poste ou le directeur d'établissement, les personnes ressources, en fonction des thématiques, se positionneront pour des éclairages technique et scientifique. Le PNUD ainsi que d'autres partenaires joueront un rôle d'accompagnateur technique et financier.

**Au niveau des quartiers et des villages**, il s'agira d'accompagner les acteurs des territoires à rendre visibles les résultats poursuivis. Les acteurs territoriaux recevront une délégation de responsabilité. Les relais communautaires sont les personnes morales pour la diffusion des résultats. La déclinaison des actions de communication se basera sur les relais communautaires choisis parmi les personnes les mieux indiquées.

Pour assurer une cohérence entre le niveau national et au niveau des territoires, une parfaite synchronisation devra être observée. Dans tous les cas, le maire, en lien avec son point focal, devra s'affirmer comme le garant de toute l'appropriation des activités, en veillant à une bonne articulation entre les principes, la démarche et les résultats.

### Ciblage et segmentation des acteurs

La segmentation de la cible est une activité particulière qui permet de mieux maîtriser les relations et interrelations entre acteurs. En outre, elle permet de mieux préciser l'outil à concevoir pour atteindre les objectifs. Trois variantes sont notées :

- **La cible directe.** La segmentation laisse apparaître plusieurs catégories et familles d'acteurs. Naturellement ce sont tous les bénéficiaires des actions au niveau du territoire. Il s'agit des élus locaux et du corps médical.
- **Les cibles secondaires.** Il s'agit des acteurs non étatiques, des badienou gokh, des chefs coutumiers et religieux, des hommes et femmes d'influence et des media. Cette cible a besoin d'une information maîtrisée sur les tendances lourdes de la mise en œuvre des activités.
- **Les cibles tertiaires.** Elles sont constituées par les autorités administratives et les agents des services techniques déconcentrés et les partenaires de la collectivité territoriale. La communication vers cette cible sera fondée sur les procédures qui facilitent le dialogue institutionnel et le plaidoyer.

### Canaux/Supports de communication

Les canaux qui seront utilisés dans cette démarche multimédia sont variés et se concentrent autour de :

**Canal territorial et socio-traditionnel :** ce sont les élus locaux, le corps médical, les acteurs non étatiques, les agents des services techniques déconcentrés, les leaders communautaires et religieux, les établissements scolaires. Ils développent une réelle proximité avec les acteurs territoriaux. Ce sont les courroies de transmission des messages vers les publics généralement difficiles d'accès. Nous allons les utiliser pour une démarche participative.

**Canal mass média :** ces canaux et tous supports confondus (radios communautaires et privées, télévisions, réseaux sociaux, etc., sms, téléphonie,), les supports de sensibilisation, de promotion et de visibilité : kakémonos, affiches, banderoles, casquettes, t-shirt, flyers, etc. Une combinaison judicieuse entre les différents supports et canaux permettra d'optimiser les effets escomptés de l'approche de communication. Mais la prudence s'impose dans leur usage, et nécessite un préalable : le renforcement des capacités des acteurs des mass media ainsi que leur fidélisation, à travers, un pacte à définir.

### Structuration des messages/éléments de langage de la COVID-19

Les messages qui traversent les actions du COVID-19 sont pluriels. Ils ont une connotation technique et techniciste assez élevée. Leur compréhension requiert un reformatage dans un souci de simplicité et de souplesse. Dans cette stratégie, nous allons nous baser sur les résultats attendus de l'intervention pour proposer des axes de messages mobilisateurs. Les messages mettent l'accent sur les avantages pour toutes les cibles autour des activités.

#### GESTES BARRIERES :

- La COVID-19 est une maladie mortelle.
- Le virus est encore présent parmi nous. Nous devons nous protéger en appliquant de façon systématique les mesures barrières en tout temps et en tout lieu.
- En l'absence d'un remède sérieux, j'applique les mesures barrières pour me protéger et protéger ma famille ainsi que mon entourage. J'applique les mesures barrières pour retrouver une vie normale.
- Je suis jeune, mais je protège mon entourage.



## Axe stratégique n°1 : La prévention par la sensibilisation et la mobilisation sociale des acteurs territoriaux

## AXE : PREVENTION

## Objectif

Améliorer l'engagement, l'implication et le soutien des principales parties prenantes, y compris les bénéficiaires finaux, dans la mise en œuvre des activités.

Stratégie : l'adoption de comportements favorables pour la mise en œuvre des mesures de prévention

Approches	Canaux/supports	Idées de messages	Ton	Responsables
Mass médias Mobilisation sociale Plaidoyer	Spots radio et TV Affiches Émissions radio Internet et médias sociaux, Campagnes communautaires	Gestes barrières Economie Démographie Textes sacrés Développement	Informatif Sensibilisation Educatif Dissuasif	Lead : Communicant territorial Co-responsables : Volontaires de la communication sociale
<b>Cibles Maire</b>	<b>Activités :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification d'un point focal en communication (communicant territorial) pour la mise en œuvre du plan de communication ;</li> <li>2. Identifier les volontaires de la communication sociale (VOCOS) composés d'un représentant de : la Commune, d'un quartier, de village, de badienou gokh, d'un ASC, d'une matrone, d'un représentant du mouvement navétanes, d'un communicateur traditionnel). Une préférence pour les femmes et les mouvements féminins ;</li> <li>3. Mettre en œuvre de « JoG Xeex COVID-19 » ;</li> <li>4. <b>Engager les leaders communautaires de la collectivité territoriale</b>, (Imams, Prêtres, Chef de quartier, Chef de village, célébrité, etc., conformément aux directives ;</li> <li>5. Mettre en une guérite « <b>Point Santé</b> » à l'entrée et à la sortie de la Commune » ;</li> <li>6. <b>Mettre en place un centre d'appel d'alerte : 19-19 pour les cas suspects ;</b></li> <li>7. Organiser et <b>sponsoriser des récompenses</b>, des événements et d'autres initiatives pour reconnaître et encourager l'initiative autour des domaines thématiques de la COVID-19 ;</li> <li>8. Organiser des <b>visites de sensibilisation sur le terrain accompagnées des acteurs communautaires ;</b></li> <li>9. Se doter d'un <b>affichage numérique</b> pour le partage des messages de prévention ;</li> <li>10. Signer une convention avec une radio communautaire, un média social, une TV ;</li> <li>11. Se doter de <b>supports de communication</b> bandes annonces/spot radio, (plaques d'information) et les positionner au niveau des endroits stratégiques.</li> </ol>			
<b>Communicant territorial (Point focal)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Produire et distribuer du matériel de marque</b> de la collectivité territoriale avant, pendant et après des événements, des campagnes et des activités ;</li> <li>2. Produire <b>une courte vidéo et un documentaire</b> sur les meilleures pratiques et le contenu axé sur les résultats, les preuves ;</li> <li>3. Organiser et planifier les émissions thématiques radiophoniques ;</li> <li>4. Maintenir et gérer un <b>référentiel / archive de tous les produits</b>, témoignages discours, déclarations des leaders communautaires (audiovisuels) ;</li> <li>5. Élaborer des critères et <b>primer la meilleure initiative issue des quartiers et des villages</b>. Faire une capsule de 3 min sur cette initiative ;</li> <li>6. Mettre en place le <b>réseau des communicants territoriaux</b> des 5 collectivités territoriales.</li> </ol>			
<b>Infirmier Chef de poste</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organiser des <b>formations et des après-midi cognitifs</b> pour les membres des comités d'engagement citoyen afin de les familiariser avec les mesures de prévention, les thématiques COVID-19 et les messages clefs.</li> </ol>			
<b>Volontaires de la communication sociale (badienou gokh, Relais dans les quartiers, villages, ASC, Gouvernement scolaire des enfants, Enseignants)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. Signer une déclaration d'engagement volontaire pour accompagner dans la sensibilisation et l'engagement des communautés ;</li> <li>3. Mettre en œuvre le plan d'action de la communication dans les quartiers et les villages.</li> </ol>			
<b>PNUD</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Concevoir et mettre en œuvre un <b>plan de mobilisation des ressources</b> des partenaires et des donateurs ;</li> <li>2. Concevoir un Guide didactique pour la prévention du COVID-19 ;</li> <li>3. Concevoir une <b>stratégie de mise à l'échelle des initiatives</b> dans une démarche partenariale ;</li> <li>4. Organiser une journée « <b>table des partenaires et des donateurs</b> » ;</li> <li>5. Renforcer et mettre à <b>l'échelle des collectivités territoriales une stratégie digitale</b> ;</li> <li>6. <b>La dotation des différentes collectivités territoriales</b> d'un dispositif informatique (ordinateurs et de connexion Internet, Vidéoprojecteur, Téléphone, adresse Zoom) ;</li> <li>7. <b>La prise en charge des activités de communication de la commune.</b></li> </ol>			

**Axe stratégique n°2 : la gestion de la pandémie****AXE : GESTION COVID ET PARTENARIAT****Objectif**

Faciliter l'appropriation des mesures de prévention et de gestion de la pandémie, par une démarche partenariale.

Stratégie : le développement des partenariats stratégiques pour une mobilisation accrue de ressources

Approches	Canaux/supports	Idées de messages	Ton	Responsables
Mass médias Mobilisation sociale Plaidoyer	Spots radio et TV Affiches Émissions radio Internet et médias sociaux, Campagnes communautaires	Gestes barrières Economie Démographie Textes sacrés Développement	Informatif Sensibilisation Educatif Dissuasif	Lead : Communicant territorial Co-responsables : Volontaires de la communication sociale
Approches	Activités :			
Maire Communicant territorial (Point focal)	1. Animation du cadre de concertation mis en place sur la base des thématiques identifiées ; 2. Organiser, en fin juillet 2020, une journée d'interpellation citoyenne pour la redevabilité sur la gestion de la COVID-19.			
Infirmier Chef de poste	1. Organisation, tous les vendredis, d'une réunion d'évaluation et de traitement des informations par les volontaires de la communication sociale.			
Comité d'engagement citoyen (badienou gokh, Relais dans les quartiers, villages, ASC, Elèves, Enseignants...)	1. Mettre en œuvre le plan d'action de la communication dans les quartiers et les villages.			
PNUD	1. Le développement d'une application accessible aux 05 CTs pour la gestion du COVID-19.			

**ECONOMIE :**

- Si la COVID-19 se prolonge, nous courrons vers une famine.
- Prévenir la COVID-19 chez les femmes et les jeunes, c'est assurer la disponibilité d'une force de travail motrice du développement économique et social des communautés. Cela apporte des avantages substantiels tant pour l'entrepreneur que pour l'économie locale et la société, en général.
- Il s'agit d'un impératif économique et social pour relever le défi du chômage des jeunes, notamment dans la collectivité territoriale. Il est démontré que la promotion d'une économie forte et solidaire est une opportunité pour la création de richesses et d'emplois pour les jeunes et les femmes.

**DEMOGRAPHIE :**

- La COVID-19 tue particulièrement les personnes âgées et souffrant d'une maladie chronique. Investir dans la prévention du COVID-19, c'est assurer à ses parents, une longévité et un accompagnement dans l'avenir. Cela permet de créer les conditions adéquates pour faciliter une transition démographique rapide, essentielle pour réaliser la croissance au sein de ma communauté.

**TEXTES SACRES :**

- La COVID-19 est une pandémie. Pour nous prémunir, nous devons revoir nos comportements et attitudes pour être en phase avec les recommandations du Coran et de la Bible.

- Pendant les épidémies, l'Islam propose des orientations fondamentales parmi lesquelles:
  - ↳ Se confier entièrement à Allah et croire fermement à la volonté divine, tout en se pliant à sa puissance. Il dit : « Dis: « Rien ne nous atteindra, en dehors de ce qu'Allah a prescrit pour nous ».
  - ↳ La nécessité de prendre des précautions avant l'apparition d'un quelconque mal. La charia va dans le même sens, lorsqu'elle édicte des mesures préventives à prendre. Le Prophète (PSL) a fait état de la nécessité de se garder de se déplacer vers des gens ou des endroits atteints par une maladie contagieuse.
- Cette situation inattendue ne nous dispense pas de prier et de continuer à vivre notre foi, selon la Bible.
  - ↳ Le cœur et la conscience sont véritablement le lieu propice où Dieu nous parle. Charge à nous comme Église de nous ajuster, de nous adapter à la crise et d'inventer de nouvelles manières de vivre notre foi et de rendre compte de l'espérance qui est en nous (1Pierre 3, 15-17).
  - ↳ Face à la « guerre » contre le coronavirus, nous sommes appelés à nous armer de patience et de courage, tout en gardant la foi en continuant à prier sans cesse. Jésus-Christ, qui a expérimenté la souffrance avant nous, nous soutient dans cette marche, lui qui est passé de la mort à la résurrection. Et sa résurrection est la réponse de Dieu face à ce qui lui est arrivé : passion et mort. C'est la victoire du bien sur le mal. Le mal ne saurait jamais triompher.

#### **DEVELOPPEMENT :**

- Pour promouvoir une gouvernance locale inclusive, compétitive, porteuse d'un développement local harmonieux, la collectivité territoriale doit investir dans les secteurs sociaux essentiels tels que la santé et l'éducation.
- En tant que collectivité territoriale, je vais désormais orienter des investissements prioritaires vers la santé et l'éducation pour mieux prendre en charge ces compétences partagées et préparer les populations à une meilleure résilience aux chocs futurs.

#### **Le développement des axes stratégiques**

L'atteinte des objectifs de la stratégie passe par le déploiement de plusieurs activités qui peuvent être regroupées en deux axes majeurs. Chaque axe comporte des activités qui concourent à modifier les comportements et attitudes et à promouvoir des changements structurels.

#### **Ressources humaines et matérielles**

Les principaux acteurs de la mise en œuvre de l'approche de communication se composent de la commune (maire, point focal communication, du PNUD (la Spécialiste en communication, consultants), le facilitateur, les partenaires d'exécution, les relais. Le renforcement des ressources humaines, au niveau local est primordial pour la réussite de l'approche : un point focal dédié à la communication, représentant du Conseil municipal est essentiel pour la mise en œuvre de certaines activités.

#### **COÛT DU PLAN DE RIPOSTE COVID-19**

La commune a évalué le coût de son plan de riposte à somme de cent cinquante six millions trois cent vingt mille (156 320 000) FCFA. Le récapitulatif du plan de riposte est :

## Récapitulatif du plan d'actions de riposte de la Commune de Mont-Rolland

Principales activités	Résultats attendus	Calendrier	Budget
<b>SANTÉ</b>			
Formation des agents de santé	Les agents de santé sont épargnés. Les agents de santé sont plus efficaces.	Début juin	1 000 000
Équipement des agents de santé et des populations (thermos-flash, masques, blouses de protection...)	Les agents de santé et les populations sont protégés.	Imminent (avant le 02 juin 2020)	10 000 000
<b>ÉCONOMIE</b>			
Agriculture	Les paysans ont accès aux semences et aux intrants.	Début juin	3 000 000
Élevage	Les éleveurs ont accès aux aliments de bétail et aux soins vétérinaires.	Imminent	4 500 000
Commerce (fond de garantie)	Les commerçants ont accès au crédit.	Début juin	10 000 000
Service	La continuité des activités est effective.	juin	10 000 000
<b>ÉDUCATION</b>			
Santé des élèves et des enseignants	Zéro risque dans le système éducatif.	25 juin 2020	Tenu en compte plus haut
Démarrage des cours le 25 Juin 2020	Tous les élèves et les enseignants sont présents.	25 juin 2020	Tenu en compte plus haut
Suivi	Le groupe de suivi au niveau de chaque école est fonctionnel	27 mai 2020	Tenu en compte plus haut
<b>SOCIAL/CULTUREL</b>			
Appuyer les artistes et les artisans	Les artistes et les artisans sont moins impactés par la COVID-19.	juin	3 000 000
Appuyer les personnes handicapées et les personnes défavorisées	Les personnes handicapées et les personnes défavorisées sont moins impactées par la COVID-19	juin	3 000 000
Distribution de kits alimentaires	Les familles vulnérables n'ayant pas bénéficié de l'aide de l'État sont dotées en kits alimentaires	juin	40 000 000
<b>ENVIRONNEMENT</b>			
Mise en place d'une pépinière communautaire	Le reboisement est intensif dans la commune	Imminent	2 000 000
Encourager le nettoyage en cours dans les villages par les jeunes et les femmes par l'acquisition de matériels de balayage.	Les villages sont propres	En cours	1 500 000
Création de dépôts d'ordures dans les villages	Il n'y a plus de dépôts sauvages dans les villages	D'ici fin décembre 2020	6 000 000
Création d'un dépôt communautaire	Il n'y a plus de dépôts sauvages dans la commune	D'ici fin décembre 2020	30 000 000

COMMUNICATION			
Mise en œuvre du Concept #Jog Xeeek COVID-19 : campagne de sensibilisation Médiatisation / visibilité au sein des collectivités territoriales (prise en charge des media)	Les gestes barrières sont appliqués	juin-juillet	1 500 000
Production de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 10 émissions radiophoniques de 60 min ; 01 spot radio de 30 s</li> <li>▪ 01 vidéo de 3 min</li> <li>▪ 01 documentaire de 7 min</li> </ul>	La collectivité territoriale dispose de supports de communication	juin-juillet	5 000 000
Convention avec les radios communautaires et la chaine câblée locale pour la diffusion des supports de communication	Les populations sont mieux sensibilisées	Toute la période	18 000 000
Production de supports (kakémonos, plaques d'informations en fer vinyle, plaque d'affichage numérique)	La collectivité territoriale dispose de supports de communication	juin-juillet	3 000 000
Consultant en communication pour le renforcement des capacités des relais en technique de communication de crise/ Réseaux sociaux / TIC	La collectivité territoriale dispose d'un outil de diffusion des informations	Toute la période	300 000
Équipements / Fournitures de moyens de communication (ordinateurs, connexion, vidéoprojecteur, téléphone)	La collectivité territoriale dispose d'un outil de diffusion des informations		3 000 000
Appui aux volontaires	La collectivité territoriale dispose d'un rapport documenté		120 000
Coordination Suivi par les points focaux	La collectivité territoriale dispose d'un rapport documenté		400 000
Développement d'une application Plateforme virtuelle commune aux 05 collectivités territoriales	La collectivité territoriale dispose d'un outil de diffusion des informations		1 000 000
<b>COÛT DU PLAN</b>			<b>156 320 000</b>

# Stratégie de financement du plan de riposte

La stratégie de financement du plan de riposte de la commune de Mont-Rolland s'articule autour de trois axes :

## Identification des partenaires potentiels

- PNUD ;
- CARITAS ;
- Plan International ;
- GIZ ;
- Union des Femmes de Mont-Rolland ;
- Etc.

## Fonds propres de la commune

- Prélèvement des lignes du budget de fonctionnement ;
- Existence de lignes comme : matériels de nettoyage, construction du dépôt d'ordures communautaire, dépenses diverses, etc. ;
- Autres sources de financement ;
- Contribution des personnes physiques et des associations de Mont-Rolland ;
- Contribution des entreprises installées dans la Commune de Mont-Rolland.



# Suivi-évaluation du plan

Le plan de riposte à la COVID-19 fera l'objet d'un suivi régulier assuré par le comité local de riposte mis en place par le maire de la commune. Des réunions périodiques seront organisées pour définir et évaluer les actions qui sont entreprises dans la commune dans le cadre de la riposte et organiser le déploiement des équipes sur le terrain pour la sensibilisation. Le comité collectera les données et documentera la gestion de l'épidémie, au niveau communal.

Dans le domaine de la communication, un cadre de suivi-évaluation a été proposé avec des indicateurs de suivi des activités.

Une évaluation du plan d'actions sera réalisée à l'issue de 03 mois de mise en œuvre et plus tard à six mois, pour mesurer les effets dans la lutte contre la propagation de la COVID-19, mais aussi dans la capacité de la résilience de la commune en cas de survenue de risques sanitaires.



# Protocole de la communication

L'établissement des modalités clefs d'intervention sous la forme de « protocole de la communication » permet de mieux situer les rôles et l'enchaînement des procédures et étapes dans la mise en œuvre et la coordination des activités. Le protocole de communication permet d'améliorer la planification, la mise en œuvre et la coordination avec les communicants territoriaux et les autres acteurs.

Activités	Méthode d'intervention	Responsables
<b>NIVEAU TERRITORIAL</b>		
<b>Point focal en communication</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier un point focal communication parmi les collaborateurs, responsable de l'activité en mettant en avant le critère engagement et motivation ;</li> <li>2. Délibérer et acter la désignation du Point focal.</li> </ol>	Maire
<b>Volontaires de la communication sociale</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Informer d'abord sur l'objet des « volontaires de la communication sociale » au niveau des acteurs ciblés ;</li> <li>2. Désigner un représentant au niveau de chaque :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quartier ;</li> <li>▪ Village ;</li> <li>▪ Badienou gokh ;</li> <li>▪ ASC ;</li> <li>▪ Matrone ou agent de santé ;</li> <li>▪ Commission santé et sociale de la collectivité territoriale ;</li> <li>▪ Etc.</li> </ul> </li> <li>3. Délibérer et acter la désignation des membres ;</li> <li>4. Elaborer un modèle d'engagement des Volontaires ;</li> <li>5. Signature des déclarations d'engagement par les volontaires pour l'appui à la mise en œuvre du Plan ;</li> <li>6. Faire élaborer par le point focal une feuille de route pour l'accompagnement de la mise en œuvre du plan de communication ;</li> <li>7. Tenir une réunion hebdomadaire d'évaluation et de traitement des données dirigée par le Point focal ;</li> <li>8. Faire élaborer par le point focal, un rapport hebdomadaire de la situation de mise en œuvre ;</li> <li>9. Développer une bandothèque (vidéos et photos) ;</li> <li>10. Faire évaluer au terme de la mission par le Point focal, la mission des volontaires de la communication sociale.</li> </ol>	Maire



<b>Concept « Jog Xeex COVID »</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Planifier sur une semaine les activités du concept ;</li> <li>2. Faire élaborer par le Point focal les termes de référence ;</li> <li>3. Partager les objectifs du concept avec les volontaires ;</li> <li>4. Concevoir et diffuser 10 émissions interactives à la radio communautaire sur les thématiques et les messages clefs à choisir ;                         <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La prévention (avec les gestes barrières) ;</li> <li>▪ L'argumentaire religieux (Islam et Christianisme) ;</li> <li>▪ Le rôle de la Collectivité territoriale dans le cadre de la riposte ;</li> <li>▪ La dimension communautaire de la riposte : la place des relais ;</li> <li>▪ Les défis sanitaires et économiques de la COVID-19 ;</li> <li>▪ La gestion de la COVID-19 par la communauté ;</li> <li>▪ La prévention en milieu scolaire ;</li> <li>▪ La dimension genre de la COVID-19 dans les collectivités territoriales ;</li> <li>▪ Vivre en présence de la COVID-19 : le changement de comportement des populations face à la COVID-19 ;</li> <li>▪ La stigmatisation en cas de COVID- 19.</li> </ul> </li> <li>5. Faire sponsoriser ces émissions pour faire participer la population avec des cadeaux ;</li> <li>6. Organiser une caravane avec le Maire le jour du Louma pour sensibiliser les populations. Mettre à contribution les équipes du SNEIPS pour harmoniser les messages ;</li> <li>7. Faire un focus durant le sermon du vendredi et les prêches du dimanche, sur la prévention de la maladie ;</li> <li>8. Faire tenir des visites à domicile si possible avec la participation du Maire ;</li> <li>9. Inviter la TV nationale (RTS), les radios locales et privées, et assurer un reportage au JT de la RTS pour diffusion, avec une interview du maire.</li> <li>10. Elaborer une note de presse à transmettre aux media, au moins deux (02) jours avant l'évènement ;</li> <li>11. Poster la note de presse, un jour avant l'activité ;</li> <li>12. Compte rendu de media, suivi et monitoring de l'activité ;</li> <li>13. Archiver les éléments contenus durant cette semaine.</li> </ol>	Point focal
<b>Engager les Leaders communautaires</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le maire liste les personnes cibles et les informe de l'objet ;</li> <li>2. Le maire se déplace pour avoir un engagement communautaire à s'impliquer dans la riposte.</li> </ol>	Maire
<b>Point Santé</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le maire identifie un lieu à l'entrée et à la sortie ;</li> <li>2. Le maire délibère et engage les travaux de réalisation d'une guérite ;</li> <li>3. Le maire identifie deux personnes pour assurer la permanence et délibère sur l'objet ;</li> <li>4. Le maire prévoit une motivation symbolique pour la pérennité de l'activité.</li> </ol>	Maire
<b>Centre d'appel</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le maire prend contact avec la SONATEL pour les modalités pratiques de mise en place d'un centre d'appel pour la gestion des cas suspects.</li> </ol>	Maire
<b>Elaboration de supports de communication (affichage numérique, plaques, kakémonos visuels, spot radios, vidéo, plateforme web)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le point focal élabore les spécifications techniques avec l'appui du facilitateur ;</li> <li>2. Le choix de l'opérateur est fait et validé par le Maire ;</li> <li>3. La réalisation et réception des supports est constatée ;</li> <li>4. Les supports sont diffusés par le Point focal ;</li> <li>5. NB : Pour une convention, le point focal soumet au maire un projet de convention qui est signée par les deux parties.</li> </ol>	Point Focal

<b>Mise en œuvre du Plan de communication</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organiser une rencontre de restitution du plan de communication aux volontaires ;</li> <li>2. Organiser un atelier de compréhension des messages à diffuser ;</li> <li>3. Chaque message, ou accroche doit faire l'objet d'un consensus au niveau des volontaires ;</li> <li>4. Choisir des messages avec un usage multi-langue.</li> <li>5. Prendre en charge financièrement les plans de communication des CTs pilotes</li> <li>6. Acheter des supports informatique et audiovisuels (Ordinateur et vidéoprojecteur, connexion, téléphone) suivant procédure PNUD</li> </ol>	Point Focal PNUD
<b>Suivi-capitalisation</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Valider un format normalisé pour les rapports, le suivi et ainsi que le contenu proposé par le facilitateur/ la messagerie des centres d'appel ;</li> <li>2. Tenir un rapport hebdomadaire des activités visées ;</li> <li>3. Transmettre chaque Lundi le rapport au facilitateur ;</li> <li>4. Favoriser une communication axée sur les résultats.</li> </ol>	Point focal
<b>Guide didactique COVID</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaborer un mémo et une requête à l'attention du Directeur du SNEIPS</li> <li>2. Inclure le coût de la prise en charge de cette activité ;</li> <li>3. Elaborer les termes de référence pour l'élaboration du guide didactique ;</li> <li>4. S'attacher les services de spécialistes pour l'élaboration du guide ;</li> <li>5. Concevoir et valider le contenu du guide et le traduire en langue locale (Ouolof et Sérère) ;</li> <li>6. Procéder à la diffusion du guide didactique ;</li> <li>7. Faire un appel à concurrence d'une Agence de communication sur une longue période.</li> </ol>	PNUD
<b>NIVEAU EXTERNE</b>		
<b>Stratégie digitale et Stratégie de duplication</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaborer un mémo et une requête de financement ;</li> <li>2. Inclure le coût de la prise en charge de cette activité ;</li> <li>3. Elaborer les termes de référence pour l'élaboration des documents de stratégie ;</li> <li>4. S'attacher les services de spécialistes pour l'élaboration des stratégies ;</li> <li>5. Concevoir et valider le contenu des stratégies ;</li> <li>6. Procéder à la mise en œuvre.</li> </ol>	PNUD







**Yves Lamine CISS**

Maire de la commune de Mont-Rolland

yciss@hotmail.com

+221 77 100 82 90



**Programme des Nations Unies pour le  
développement**

**Bureau du Sénégal**

Route du Méridien Président,  
Almadies Immeuble Wollé Ndiaye

Dakar, Sénégal - BP 154